

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et lieu

24, 25 février
et 3, 4, 17, 18, 24, 25 mars 2023
Faculté de Droit
Avenue du 1^{er}-Mars 26
à 10 min de la Gare de Neuchâtel

Les cours de formation continue ont lieu en présentiel. Il sera toutefois possible, en cas de besoin, de suivre les cours à distance via visio-conférence. Ce format hybride est proposé sous réserve de modifications.

En outre, des offres de coaching, incluses dans le prix total de la formation continue, sont offertes aux participant-e-s par le Dr Thomas Schmutz et le Dr Patrick Cotting.

Horaire

Dès 08h45 Accueil
09h15 – 12h30 Session
12h30 – 14h00 Pause repas
14h00 – 17h15 Session

Inscription et renseignements administratifs

Le nombre de participant-e-s est limité à vingt-cinq personnes. Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'arrivée et en fonction des prérequis. Le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au **3 février 2023** à :

CAS Promouvoir une institution culturelle

Caroline Ferrazzo
Collaboratrice scientifique
caroline.ferrazzo@unine.ch
Tél. +41 79 387 30 40

Veuillez utiliser le bulletin d'inscription annexé. Sous réserve de modification. **La tenue du cours est confirmée le 6 février 2023.**

Frais retenus en cas d'annulation d'inscription

Selon le règlement de la formation disponible sur :
www.unine.ch/promouvoir

Direction du cours

Prof. Régine Bonnefoit, Dr Thomas Schmutz, Dr Patrick Cotting, Caroline Ferrazzo

Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel

unine^o

Université de Neuchâtel
Institut d'histoire de l'art
et de muséologie



CAS Promouvoir une institution culturelle Module I

Marketing, communication et financement

Cours de formation continue universitaire
Vendredis – samedis

24, 25 février et 3, 4, 17, 18, 24, 25 mars 2023

22^e
année



© Shutterstock

swissuniversity.ch

ICOM
International
Council of
Museums
Switzerland

ICOMOS
International
Council of
Monuments
and Sites

Recommandé par ICOM Suisse - Conseil international des musées
et ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites

formation
continue

CAS Promouvoir une institution culturelle

Le Certificate of Advanced Studies (CAS) *Promouvoir une institution culturelle* se concentre sur les développements des institutions culturelles en cours et à venir. En effet, celles-ci doivent sans cesse rivaliser en offres complexes et diversifiées pour se démarquer dans le paysage culturel et muséal et obtenir des financements pour assurer leur fonctionnement et respecter leurs missions.

Le but du module I, qui aura lieu pour la 22^e année consécutive, est d'offrir un panorama des instruments de marketing, de communication et de financement destinés à la promotion d'une institution culturelle par le biais de sections théoriques (interventions) et pratiques (discussions, exercices). Les transformations actuelles des institutions culturelles qui touchent de plus en plus la structure et l'organisation administrative de celles-ci feront notamment l'objet d'une attention toute particulière. Le cours s'adresse à toute personne que sa profession confronte à de tels problèmes. Les intervenant-e-s, toutes et tous des professionnel-le-s reconnu-e-s dans leur domaine, proposeront un éventail des approches récentes en intégrant dans leurs cours des sections théoriques et pratiques (ateliers, discussions, exercices). Le module II, qui complète la formation, est quant à lui dédié au développement et à la gestion événementiels.

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base théoriques et leur mise en œuvre en analysant des cas d'étude.
- Approfondir ses connaissances par des exercices pratiques et par la rédaction d'un travail accompagné par la direction du CAS.
- Comprendre les développements récents, les confronter aux buts traditionnels des institutions culturelles.

Le CAS a été développé sur la base d'expériences et de besoins issus des domaines culturels collectés durant plus de vingt ans. La première édition du cours *Promouvoir une institution culturelle* (module I) s'est en effet tenue en 2001, faisant ainsi figure de pionnier dans le domaine.

Pour plus d'informations :
www.unine.ch/promouvoir

STRUCTURE DU CAS

Le CAS *Promouvoir une institution culturelle* se compose de deux modules. **Chaque module peut être réalisé de manière indépendante et l'accès direct à la formation en commençant par le module II est possible.** Une présence régulière à chacun des deux modules est nécessaire pour obtenir ce titre.

Évaluations et obtention du titre

Pour obtenir le titre de Certificate of Advanced Studies *Promouvoir une institution culturelle* (13 ECTS) de l'Université de Neuchâtel, il est nécessaire de **valider les deux modules** (4 + 4 ECTS), **et de réussir le travail écrit final** (5 ECTS).

Les modules I et II se terminent chacun par un examen octroyant une attestation de 4 ECTS ou une attestation de participation. Le CAS se conclut par un travail écrit final, que le/la candidat-e rédige dans les trois mois à compter de la fin du second module suivi. Elle/il le défend ensuite lors d'une soutenance orale.

Finances d'inscription

CHF 2'800.- par module (un rabais de 200.- par module est octroyé pour les membres ICOM, AMS et associations professionnelles dans le domaine culturel, sous réserve de l'accord de la direction du CAS). *Merci de le préciser directement lors l'inscription.* Payable dès réception de la confirmation de l'inscription. Possibilité de paiement en plusieurs tranches sur demande.

CHF 480.- pour la soutenance et le suivi du travail de fin de certificat.

Prérequis

Formation dans un domaine culturel : licence / master ès lettres (ou titre jugé équivalent) ou expérience professionnelle correspondante dans une institution culturelle ou attestation de réussite du module II.

Publics-cibles

- Cadres du secteur culturel privé ou public
- Gestionnaires et collaborateur-trice-s du secteur culturel privé ou public (musées, fondations, organisations et administrations à but culturel, galeries et centres culturels, bibliothèques, archives, salles de spectacle, compagnies, festivals, orchestres, etc.)

Module I

LE MARKETING CULTUREL

Dr Thomas Schmutz, Directeur Lange & Schmutz Recherche de provenance Sàrl, professeur titulaire à l'Université de Neuchâtel, ancien directeur adjoint Aargauer Kunsthaus.

François Courvoisier, Dr ès Sciences économiques, professeur de marketing et chargé de recherche, Haute école de gestion Arc, Neuchâtel.

Cas d'étude sur le marketing des musées.

Jean Pierre Pastori, Journaliste et écrivain, ex-président de la fondation Béjart Ballet Lausanne et ex-directeur du Château de Chillon, fondateur des Archives suisses de la danse, chevalier des Arts et des Lettres.

Les aspects organisationnels d'une institution culturelle.

Jacques Ayer, Muséologue, vingt-cinq ans d'expérience professionnelle dans le monde muséal, ancien directeur du Muséum de Genève (2012 à 2020), où il a conduit un important projet de réorganisation interne et de redéfinition institutionnelle.

Le change management.

LE FINANCEMENT

Dr Patrick Cotting, Directeur général (CEO), CCI Cotting Consulting SA, professeur adjoint et membre de Faculté à l'Université de Suisse italienne de Lugano (USI), IE University Madrid et autres.

Pius Knüsel, Directeur de l'Université Populaire de Zurich, ancien directeur de Pro Helvetia, directeur du festival Alpentöne (Altdorf), membre du Conseil de Fondation du festival Culturescapes (Bâle), membre du Conseil d'administration du Festival international du film de Locarno.

Sources et stratégies pour un financement public.

Anne-Marie Jacot Oesch et Ariane Gerber, resp. présidente et secrétaire générale de la Commission neuchâteloise de répartition du bénéfice de la Loterie Romande.

Fondations et donateurs en Suisse. L'exemple de la Loterie Romande.

LA COMMUNICATION

Dr Patrick Cotting, Directeur général (CEO), CCI Cotting Consulting SA, professeur adjoint et membre de Faculté à l'Université de Suisse italienne de Lugano (USI), IE University Madrid et autres.

Sylvie Treglia-Détraz, Responsable de la communication du Musée d'art et d'histoire de Genève.

La stratégie digitale dans les musées.

Lauranne Eyer, Responsable du service de médiation culturelle, Centre d'art Pasquart Bienne & NMB Nouveau Musée Bienne.

La médiation culturelle en Suisse.

Christine Rodeschini, Archiviste cantonale adjointe, Archives de l'État de Neuchâtel.

Communiquer les archives.

Recommandé par ICOM Suisse - Conseil international des musées et ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites.